

Evènements à venir

JUILLET

- 14 Ducasse du centre
- 14 Fête nationale jeux feux d'artifice bal gratuit

AOUT

14 et 15 Ducasse de Marqueffles organisée par le Comité des Fêtes de Marqueffles et la Municipalité

SEPTEMBRE

7 - FCB - Concours de pétanque - Stade de Foot Arthur Mayeur

29 - Cycle affaires - Cyclo - Randonnée - Salle F. Arthaud

OCTOBRE

6 - Repas Banquet des Ainés - Salle F. Arthaud

12 et 13 - MJL/FemiFoot - Octobre rose - Salle des Fêtes/Salle des Sports

19 - Le Regard d'un Enfant - Loto - Salle des Fêtes

31 - MJL - Halloween - Extérieur (ou Salle Florence Arthaud)

31/10 au 03/11 Comité Historique - Forum - Salle des Fêtes

NOVEMBRE

11 au 17 - Ducasse du centre de Bouvigny

11 - Cérémonie du 11 novembre - Salle des Fêtes

17 - Amicale Laïque - Marché aux puces - Bouvigny Centre

22 - Charitables - soirée patates - Salle des Fêtes

23 ou 24 - Ecole de Musique de Bouvigny-Boyeffles - Repas Sainte Cécile - Salles des Fêtes

30 - Tennis - Buffet campagnard - Salle de Sports



Passage de la balayeuse le 27 août 2024

Afin de faciliter son passage, nous vous demandons de ne pas stationner sur le trottoir, devant votre habitation, ce jour-là.

Le journal des Bovéniens

Ville de Bouvigny-Boyeffles.

Mairie
Place Patou
62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES
Tél: 03.21.29.16.59

Mail: mairie.bouvigny-boyeffles@wanadoo.fr Site web: www.bouvigny-boyeffles.fr

Directeur de la publication : Maurice VISEUX Réalisation : service communication Journal édité par la Mairie de Bouvigny-Boyeffles Distribué gratuitement - IPNS



Pour contribuer au bien vivre de chacun, le nettoyage du trottoir est à la charge du riverain sur toute la longueur de son habitation, il concerne le balayage, mais aussi le désherbage et déneigeage. Page 2 > Actualités Municipales Le journal des bovéniens

Etat Civil

Félicitations aux parents de :

01/10/2023 - PREDALLE Noé

08/11/2023 - LEMAIRE ADLA Neïla

04/01/2024 - DAVAULT Élio

- 13/01/2024 - GAVREL Gauthier

15/01/2024 - NOGRET Johnétann

Félicitations aux jeunes mariés :

04/05/2024 - FOLLET Bruno et FARGEAS Anne-Hélène

18/05/2024 - CAUDRELIER Sébastien et GALLET Fanny

08/06/2024 - KOVACS Sandrine et GAVRILOVIC Gaëtan

08/06/2024 - DUTILLEUL Chloé et TISON Romain

Sincères condoléances aux familles :

- 28/01/2024 TABAKA Irène
- 31/01/2024 LAMPIN Berthe
- 08/02/2024 LANGE Marie
- 14/02/2024 CLÉMENT Pascal
- 19/02/2024 CABRE Julie
- 07/03/2024 THOURILLON Sylviane
- 21/03/2024 LEBESGUE Gilbert
- 25/03/2024 BOUTON Catherine
- 30/03/2024 LAMPIN Godeleine
- 12/04/2024 DULIEU Renée
- 20/04/2024 ROSZAK Cécile
- 06/05/2024 COLIN Rémy
- 10/05/2024 LIBOZ Solange
- 14/05/2024 FRÉVACQUE Danièle
- 24/05/2024 LEMAIRE Estelle
- 24/05/2024 GOUY Jean-Jacques
- 26/06/2024 DUCROCQ Michel

Objets trouvés





Vous avez perdu un objet?

Ayez le réflexe d'appeler ou de vous rendre à la Mairie, votre objet s'y trouve peut-être!



Nouvel habitant ... se faire connaître en mairie, pourquoi?

Bien que cela ne revêt aucun caractère obligatoire, il peut être intéressant pour les nouveaux habitants de se faire connaître en mairie (dans le respect de la règlementation RGPD) :

Lors de votre venue en Mairie, un cadeau de bienvenue vous sera remis.

Des informations vous seront données sur les activités : fonctionnement des écoles, des associations, évènements, etc ... Ce sera également l'occasion de :

- Vous inscrire sur la liste électorale,
- Vous faire répertorier pour l'inscription au plan communal de sauvegarde ainsi qu'au plan canicule pour les personnes vulnérables.

La mairie prendra note des administrés de 60 ans et plus dans le cadre du banquet des aînés (qui a lieu en octobre de chaque année) mais également des administrés de 70 ans et plus pour l'attribution du colis de Noël.

De même, le secrétariat convoguera les jeunes dès leur 18ème anniversaire en vue d'une remise de cadeau.



> Actualités Municipales

Condensé des délibérations du Conseil Municipal du 13 février 2024

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal est publié sur le site www.bouvigny-boyeffles.fr

* Procès-verbal séance du 28 novembre 2023

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Approbation du compte de gestion 2023

En fonctionnement, le montant total des dépenses est de : 1 947 007.05€ le montant total des recettes est de : 2 206 435.71€

Le résultat est de + 259 428.66€

En investissement, le montant total des dépenses

est de : 417 320.26€

le montant total des recettes avec résultat reporté

N-1 est de : 1 068 982.95€

Le résultat est de + 651 662.69€

En investissement, le montant total des restes à réaliser en dépenses est de : 732 977.11€ le montant total des restes à réaliser en recettes

est de : 483 417.54€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2023.

* Approbation du compte administratif 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2023 (identique au compte de gestion).

* Tableau des subventions aux associations 2024

Le conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des subventions aux associations pour le budget 2024.

* Subvention CCAS 2024

Le conseil Municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 20 000€ au CCAS pour l'année 2024.

* Fonds de concours transition durable et soutien aux communes du territoire 2024

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de déposer un dossier de fonds de concours au titre de l'année 2024, tout en utilisant le reliquat 2023, pour les travaux suivants : remplacement de l'éclairage du stade de football (transition énergétique), changement des radiateurs à la cantine et à la salle des fêtes (amélioration durable de la performance énergétique des bâtiments)
- de conserver un reliquat de 1 976.74€ sur le montant des fonds de concours de l'année 2024 et de le reporter pour 2025.

* Colonie 2024

Le Conseil municipal, à l'unanimité : ACCEPTE le projet de colonie 2024 ainsi que les tarifs proposés, AUTORISE le paiement mensuel par les familles de février à juin, LIMITE le nombre de places à 21 participants, ACCEPTE de déléguer à un prestataire l'organisation du séjour de vacances.

* Contrat colonie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat colonie avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025.

* Création d'emplois et ouverture centre de loisirs juillet-août

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser l'ouverture d'un centre de loisirs du 08 Juillet 2024 au 16 Août 2024.
- que les tarifs seront ceux définis par la délibération n°2016-015,
- de créer, en conséquence, au maximum 38 emplois,
- d'autoriser le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- que les personnes seront rémunérées selon la délibération n°2018-004,
- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- -De créer, pour la période juillet-août 2024, 8 emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité, dans le grade d'adjoint technique,
- -D'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement.
- -Que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

Page 4 > Actualités Municipales Le journal des bovéniens

* Création d'emplois non permanents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- -de créer 5 emplois non permanents,
- -d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- -que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Suppression d'emploi, modification du tableau des effectifs des emplois permanents Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date di 18 décembre 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide à compter du 01 mars 2024 :

- la suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe,
- le nouveau tableau des effectifs des emplois permanents.

* Emploi du temps scolaire à compter de septembre 2024

Il est rappelé aux membres de l'assemblée la délibération n°2021-019, validant à la rentrée scolaire 2021, un emploi du temps dérogatoire avec la semaine de 4 jours.

Il est indiqué que cette dérogation se termine à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

Il est rappelé que de 2014 à 2018, l'emploi du temps scolaire s'étalait sur 4.5 jours (cadre réglementaire toujours en vigueur), que cela avait eu pour conséquence la nécessité de mettre en place des TAP (avec une participation de plus de 75% des enfants scolarisés) et l'obligation de mettre à disposition 13 animateurs pour en assurer le fonctionnement.

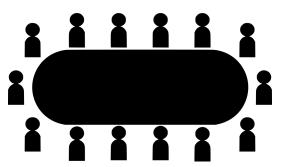
Il est rappelé les sondages effectués en 2017, le premier dans lequel 80% des parents avaient souhaité revenir à la semaine à 4 jours, le 2ème indiquant notamment que plus de 70% des parents ne pouvaient pas venir chercher leurs enfants à 16h30.

Comme lors du vote de la délibération n°2021-019, il est de nouveau précisé que la commune ne dispose plus des moyens humains nécessaires pour assurer des TAP ou accueillir beaucoup plus d'enfants en garderie.

De ce fait, en cas de changement d'emploi du temps scolaire, il existe un risque important qu'un grand nombre de parents se retrouvent sans solution pour la prise en charge de leurs enfants en sortie d'école.

Par conséquent, dans l'intérêt général et afin de privilégier une stabilité, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de renouvellement de l'emploi du temps scolaire ci-dessous pour chaque école, à compter de la rentrée 2024, pour une durée de 3 ans :

A compter de septembre 2024, pour les écoles publiques :



<u>Ecole Maternelle Marie Curie :</u> <u>Emploi du temps scolaire pour la rentrée 2024 :</u>

	A partir de 7h30	8h55-11h55	11h55-13h55	13h55-16h55	A partir de 16h55
Lundi	garderie	école	cantine	éco1e	garderie
Mardi	garderie	éco1e	cantine	éco1e	garderie
Mercredi					
Jeudi	garderie	école	cantine	éco1e	garderie
Vendredi	garderie	éco1e	cantine	éco1e	garderie

<u>Ecole Elémentaire Pierre Curie :</u> <u>Emploi du temps scolaire pour la rentrée 2024 :</u>

	A partir de 7h30	9h-12h	12h-14h	14h-17h	A partir de 17h
Lundi	garderie	école	cantine	éco1e	garderie
Mardi	garderie	école	cantine	école	garderie
Mercredi					
Jeudi	garderie	école	cantine	éco1e	garderie
Vendredi	garderie	éco1e	cantine	éco1e	garderie

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque municipale est ouverte le mercredi de 14h à 17h30 durant les vacances scolaires de juillet et de août.

On vous y attend!



Le journal des bovéniens >Actualités Municipales Page 5

Condensé des délibérations du Conseil Municipal du 03 avril 2024

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal est publié sur le site www.bouvigny-boyeffles.fr

* Procès-verbal séance du 13 février 2024

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Affectation des résultats

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante :

- + 651 662.69€ au compte 001 (résultat d'investissement reporté)
- + 259 428.66€ au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

* Taux d'imposition des taxes directes locales 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide pour l'année 2024, à l'unanimité:

- de ne pas modifier les taux d'imposition,
- d'appliquer par conséquent les taux suivants :

Taxe foncière bâtie : 51.89%Taxe foncière non bâtie : 99.36%

- Taxe d'habitation : 18,58 %

* Budget primitif 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le budget primitif communal de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

TOTAL DES DEPENSES:

Fonctionnement : 2 163 580 € Investissement : 1 492 299.65€

TOTAL DES RECETTES:

Fonctionnement : 2 163 580€ Investissement : 1 492 299,65€

- autorise le maire à procéder, si besoin, à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section (hors crédits relatifs aux dépenses de personnel) dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section (fonctionnement et investissement).

* Admission en non-valeur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de procéder à l'admission en non-valeur des titres suivants : Titre n°646, Titre n°658, Titre n°698.

* Créance éteinte

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'admettre l'annulation de l'ensemble des titres déclarés créances éteintes pour un montant total de 2159€
- précise que la dépense sera inscrite à l'article 6542 du budget.

* Reprise sur provision pour créance douteuse

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le maire à effectuer la reprise sur provision d'un montant de 2 440€.
- * Salaire du personnel du centre de loisirs Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les salaires proposés à compter du 01/06/2024.

* Adhésion au service commun « gestion des espaces publics et naturels »

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité :
-Approuve l'adhésion de la commune au service commun mutualisé pour une durée de quatre ans à compter de la signature de la convention-cadre par l'ensemble des parties, renouvelable par reconduction expresse annuelle, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-4-2 du CGCT;
-Acte le projet de convention-cadre régissant les principes de fonctionnement et les modalités opérationnelles, techniques, administratives et financières de ce service entre la commune et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin;

* Motion contre la décision par délibération n°2024/CC014 de la CABBALR

Le Conseil, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité la motion.

* Information concernant l'utilisation des délégations du conseil municipal au maire

Le conseil municipal est informé que par décision du maire n°2024-01, en date du 01 mars 2024, Maître KERN et le cabinet Aedilys Avocats, ont été désignés pour représenter la commune devant toute juridiction, en demande ou en défense, pour toute action, y compris les éventuelles discussions amiables (conciliation, médiation, transaction notamment), relative à la délibération n°2024/CC014 de la CABBALR et tout acte en découlant.

Condensé des délibérations du Conseil Municipal du 13 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal est publié sur le site www.bouvigny-boyeffles.fr

* Procès-verbal séance du 03 avril 2024

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Convention télétransmission

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- •Décide de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité, y compris les actes budgétaires,
- •Donne son accord pour que le Maire engage toutes les démarches y afférentes,
- •Autorise le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

* Convention accompagnement e-administration

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- -de signer avec le CDG62 la convention pour l'accompagnement à la E-administration,
- -de mettre à disposition du CDG62 les ressources matérielles et humaines nécessaires à cet accompagnement,

-d'acquérir les certificats nécessaires à l'envoi et éventuellement à la signature.

* Création de 2 emplois non permanents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- -de créer 2 emplois non permanents,
- -d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- -que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Information concernant l'utilisation des délégations du conseil municipal au maire

Le conseil municipal est informé :

- que par décision du maire n°2024-02, en date du 03 avril 2024, la régie « cantine/halte-garderie » a été modifiée,
- que par décision du maire n°2024-03, en date du 06 mai 2024, un avenant concernant le marché à procédure adaptée pour les travaux de restauration de l'église Saint-Martin a été signé.

* Tarifs cimetière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité les tarifs, durées et modalités.

Ouverture cabinet kinésithérapeute

Après l'obtention de sa certification de kinésiologue en Novembre 2023, Madeline PONT s'est installée dans notre commune.



Quelques mots sur la kinésiologie

Qu'est-ce que la kinésiologie ?

La kinésiologie est fondée sur un seul grand principe, <u>le triangle de la santé</u>, schématisant l'idée d'une interrelation entre les différents systèmes qui nous composent: biochimique, structurel et psycho-émotionnel.



Ainsi un stress sur un seul de ces systèmes peut déséquilibrer les trois systèmes. Et inversement en rééquilibrant un système nous pouvons rééquilibrer l'ensemble des systèmes.

La kinésiologie a donc une approche globale de l'être humain.

Pour qui ? Pour quoi ? Dans quel but ?

Consulter un kinésiologue peut se faire à tout âge, pour diverses problématiques rencontrées au long de sa vie.

Comme par exemple, des problèmes de sommeil, d'apprentissage, de concentration, des peurs, un état de stress chronique, des douleurs inexpliquées, des troubles digestifs, un manque de confiance en soi, des troubles du comportement alimentaire, ...

Ou pour affronter certaines étapes de la vie comme le passage d'un examen, un deuil, une séparation, le départ d'un enfant de la maison familiale...

Un kinésiologue peut également vous accompagner lors de différents projets comme un emménagement, fonder une famille, prendre ou perdre du poids, améliorer vos performances sportives ou professionnelles...

Le but d'une séance est de retrouver un équilibre global.



Madeline PONT Kinésiologue

06 95 30 34 37

1 rue de Rome 62172 Bouvigny-Boyeffles Le journal des bovéniens > Actualités Municipales Page 7

Recensement 2024



Monsieur le maire a souhaité mettre à l'honneur les agents recenseurs qui ont participé au recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024 dans notre commune. Une petite réception a été organisée afin de les saluer de leur efficacité et leur motivation tout au long de la collecte. Nous souhaitons remercier vivement tous les habitants pour leur accueil et leur participation.

Color Run

C'est avec regret que nous avons dû annuler, la color Run du samedi 18 mai 2024, au vu des conditions météorologiques. Même si le jour de l'évènement le beau temps était revenu, les parcours restaient impratiquables.

Nous remercions toutes les personnes qui se son

Nous remercions toutes les personnes qui se sont inscrites en nombre pour cet événement. D'ores et déjà, nous réflechissons à une nouvelle date pour l'année 2025.

ÉVÉNEMENT













Envie d'une aventure humaine pendant 10 semaines ?

Intéressés par le partage de cultures et de langues ?

De septembre 2025 à Juin 2026, un lycéen d'origine étrangère sera scolarisé au lycée de Noeux-les-Mines et sera accueilli dans 4 familles différentes.

Nous serons sa famille d'accueil principale et nous occuperons de la logistique administrative.

Vous aurez principalement à lui ouvrir votre maison et à partager votre quotidien.

Que vous ayez des enfants à domicile ou pas, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Plus de renseignements?
N'hésitez pas à me contacter au
07 69 38 25 24 ou mes parents au
06 70 57 33 02
Melina Ducamps de Bouvigny
Boyeffles



Page 8 > Actualités Municipales Le journal des bovéniens

La lutte contre les inondations se poursuit à Bouvigny

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la CALL lutte contre les inondations afin de ne pas connaître d'importantes crues.

Dans ce sens, le chemin des Blattiers a été aménagé pour réduire les inondations subies par les habitations. Pour cela, un remodelage des terres était nécessaire afin de diffuser les ruissellements tout le long du sentier (réfection en sable stabilisé).

Dans cette continuité, en janvier, les enfants de l'école primaire Pierre Curie ont participé à la plantation d'une haie sur 50 mètres linéaire le long du chemin. Les arbustes qui ralentiront les ruissellements lors de fortes précipitations, renforceront la biodiversité autour du chemin et améliorons le cadre de vie des habitants.







Conseil Municipal des Jeunes

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni trois fois cette année : le 12 mars, le 03 avril et le 18 juin 2024.

Candice, Emie, Aubin, Loris, Antoine, Lucas, Roméo et Jules ne manquent pas d'idées quand il s'agit de leur école.

Entre prévention, aménagement de la cour, travaux dans les toilettes de l'école, rénovation de la cantine et vente de Mister freeze pour financer un goûter de fin d'année ... les sujets ne manquent pas. Lors des

réunions, ils émettent leurs idées et discutent avec les élus.

Prochain rendez-vous en octobre avec de nouvelles élections.





Nettoyage grandeur nature

La 7ème édition des « Hauts-de-France propres » a eu lieu le 16 mars 2024 pour le nettoyage grandeur nature de la ville de Bouvigny, à l'initiative des élèves du collège Saint-François en partenariat avec la CALL.

Une trentaine de volontaires étaient présents dès 9h30 pour nettoyer les rues de notre ville. Monsieur le Maire, accompagné de Jean-Michel DELENGAIGNE, les a félicité pour leur initiative. Au total, ce sont 12 sacs qui ont été collectés. Merci à eux de contribuer à faire de Bouvigny, une ville propre.



Projet action environnementale

Comment amener notre contribution à la préservation de l'environnement ?

Dans le cadre d'un projet de SVT au collège Saint-François de Bouvigny-Boyeffles, nous avons choisi de participer au nettoyage du village. Pendant 1 journée, nous avons ramassé des déchets dans le village et dans les chemins aux alentours. Bouteilles, sacs plastiques, métaux, cartons... Nous avons été surpris de constater la quantité et la diversité des déchets. Nous avons réalisé une fois de plus l'importance de ne pas jeter sur la voie publique nos ordures pour le respect de tous et surtout préserver notre village. Pour rappel, une bouteille plastique mettra 100 à 1000 ans à se dégrader et une canette de soda 100 ans. Notre ramassage s'est terminé par un tri sélectif et le dépôt des ordures à la nouvelle déchèterie de Souchez que nous avons découverte. Merci à Mr le Maire et aux professionnels de la déchèterie pour leur participation à ce projet. Melina, Maëlys et Arthur, élèves en classe de troisième.



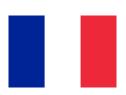


Page 10 > Actualités Municipales Le journal des bovéniens

Cérémonie du 19 mars

La commémoration pour le 62e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie a eu lieu le mardi 19 mars sur la place de la mairie.

Mr le Maire, accompagné de Mr LALLEMAND, de ses élus ainsi qu'en présence du Conseil Municipal des jeunes, s'est recueilli devant le monument aux morts et a déposé une gerbe.





Chandeleur à l'EHPAD



L'EPHAD de Bouvigny-Boyeffles ne cesse de multiplier les évènements. Cette fois-ci, pour la chandeleur, les résidents se sont régalés pour fêter cette journée avec la venue du Food Truck de la Bigoudène de Sophie.



Atelier fromage

Le jeudi 11 avril a eu lieu à la cantine scolaire de Bouvigny-Boyeffles, une animation fromage organisée par Olivier, commercial et animateur chez Passion Froid. Le but était de faire découvrir différentes variétés de fromages aux enfants comme le Saint Nectaire laitier, le gouda 1000 jours et le Comté 8 mois AOP. Un véritable succès chez nos jeunes!







L'heure de la retraite a sonné pour Mme ZAK

Bonne retraite à Madame ZAK!

C'est après 31 années passées à l'école primaire Pierre Curie de Bouvigny-Boyeffles, que Madame ZAK a fait valoir ses droits à la retraite. En effet, elle a pris son poste en 1993 pour ne plus le quitter. Durant ces 31 années, elle a vu passer beaucoup d'enfants de Bouvigny-Boyeffles. Une grande partie de ses premiers élèves sont aujourd'hui les heureux parents d'enfants qui fréquentent ces mêmes locaux. C'est donc après une carrière vouée à l'éducation de nos chers enfants, en leur enseignant les premiers pas dans la vie en société, qu'elle a pris sa retraite bien méritée.

Pour la remercier de son engagement et son dévouement durant toutes ces années, ses collègues, ses anciens élèves accompagnés des parents d'élèves ainsi que la municipalité lui ont remis des cadeaux dont la médaille de la ville remise par Monsieur le Maire.

Nous souhaitons à Madame ZAK une longue et agréable retraite!



Café rencontre : tissons du lien





Les résidents de l'EHPAD Le Bon Accueil ont été ravis de pouvoir participer au projet mené en collaboration avec les étudiants du Master 2 Cadres de Direction de l'Université d'Artois d'Arras et portant sur la thématique « Tissons du lien social ».

Cet événement, appelé « Café Rencontre », s'est déroulé à la salle des Fêtes de Bouvigny-Boyeffles et a permis de créer du lien social avec les habitants de la commune et d'autres participants du territoire par le biais de petits jeux : Atelier « Brise-Glace », jeu de construction... et tout cela dans la joie et la bonne humeur.



Page 12 > Actualités Municipales Le journal des bovéniens

Cérémonie de la déportation



Le 26 avril, place de la mairie, la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation et le 79e anniversaire de la libération des camps de concentration nazis ont rassemblé les élus, les porte-drapeaux et la population. Cette commémoration a été instaurée par la loi du 14 avril 1954, sur proposition du sénateur Edmond Michelet, qui faisait partie du réseau de résistance Combat et fut lui-même déporté à Dachau.

Carnaval 2024

Le vendredi 19 avril 2024, les petits de l'école maternelle Marie-Curie et les grands de l'école Pierre Curie ont eu la visite surprise de monsieur le Maire et des élus. En effet, en raison d'une météo peu clémente, les élus ont eu la bonne idée de faire un lancer de bonbons depuis les fenêtres de l'école primaire. Pour ce qui est de l'école maternelle, les élus ont lancé les bonbons depuis la scène à l'intérieur de la salle de motricité.







Le journal des bovéniens > Actualités Municipales Page 13

Chasse à l'oeuf au jardin du Presbytère

Le mercredi 27 mars 2024 a eu lieu la chasse à l'œuf. Pour cette occasion, les enfants se sont répartis dans le jardin du presbytère pour retrouver les chocolats et friandises dispersés par le lapin de Pâques. Monsieur le Maire, accompagné de ses élus, a aidé notre ami aux grandes oreilles pour la distribution des chocolats aux petits et grands enfants!





Distribution des chocolats de Pâques

Pour Pâques, il y a une tradition que la ville de Bouvigny-Boyeffles conserve année après année : Monsieur le Maire, accompagné de ses élus, se rend aux écoles Pierre et Marie Curie de la ville pour distribuer des chocolats aux enfants.

Le bonheur des enfants s'est vu dès que Monsieur le Maire a ouvert la porte de chaque classe avec les friandises aux bras !





Cérémonie du 1 mai & remise médaille d'honneur du travail



Monsieur le Maire, accompagné de ses élus, a déposé une gerbe sur le monument aux morts. Pour cette occasion, l'Harmonie d'Ablain-Saint-Nazaire était présente.

S'en est suivi la remise des médailles. Il s'agit d'une distinction honorifique. Elle a pour but de récompenser l'ancienneté de services d'un salarié/agent, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de ses fonctions.

Mr le Maire, ainsi que les élus, étaient présents pour remettre les diplômes et un cadeau aux médaillés.

Liste des médaillés du travail présents :

- Mme BUDKA Nathalie
- Mme VASEZ Geneviève
- Mr MOREAU Frédéric
- **Mme STERCKEMAN Annick**
- Mr DUCARIN Hervé
- Mme LEFAIT Pascale
- Mr VISCAR Dominique
- Mme MACIEJEWSKI Patricia
- Mme GUFFROY Viviane
- Mr DELRUE Pascal



Cérémonie du 8 mai



Fête de l'école maternelle Marie Curie



Le 15 juin 2024, les enfants de l'école maternelle ont présenté différentes danses avec pour thème les jeux olympiques. Comme chaque année, chorégraphies et costumes à foison ont ébloui les spectateurs qui ont pu accompagner leurs enfants par leurs applaudissements.



> Actualités Municipales Page 15 Le journal des bovéniens

Fête des mères







Le samedi 25 mai 2024, les enfants de l'école maternelle Marie Curie ont offert aux mamans et aux papas un superbe spectacle, filmé pour l'occasion, et offert par la municipalité aux parents sur clé USB. Avant de partir, un petit présent a été distribué par la municipalité aux parents.



Classe verte

La classe verte des CM2 de l'école Pierre Curie à Lou Riouclar, dans les Alpes-de-Haute-Provence, a laissé derrière elle des souvenirs inoubliables et de nombreuses leçons de vie. Ce séjour en montagne a offert aux enfants une occasion unique de grandir et de s'épanouir grâce à une variété d'activités enrichissantes et stimulantes.

Durant cette semaine, les élèves ont participé à des randonnées à travers les paysages pittoresques des Alpes, découvrant la faune et la flore de la région. Ils ont également relevé des défis, apprenant à surmonter leurs peurs et à travailler en équipe pour atteindre des sommets.

Les activités autour du pain, de la cartographie, de l'astronomie, des énergies renouvelables, des traces et empreintes, de découverte du paysage, leur ont permis de s'ouvrir au monde qui les entoure. Celles de randonnée et de course d'orientation leur ont permis de développer leur endurance, leur sens de l'orientation et leur esprit d'aventure.







Les anciens de Boyeffles et de la gare mis à l'honneur



Le 28 avril 2024, la municipalité a convié les ainés des deux quartiers à partager le verre de l'amitié. Cette année, Mme Danièle Lefebvre et Mr Marc Bonnel ont été mis à l'honneur pour Boyeffles et pour le quartier de la gare, ce sont Mr Michel Gauthier et Mme Aimée Dallongeville. Les doyens ont reçu de jolis cadeaux.

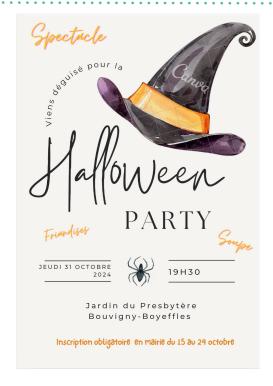


Fête de l'école primaire Pierre Curie

La fête de l'école primaire s'est déroulée le 28 juin. Les enfants ont offert un beau spectacle de fin d'année à leurs parents. Monsieur le Maire et ses élus ont offert la traditionnelle tablette aux élèves de CM2 pour leur entrée en 6ième. Merci aux parents et bénévoles qui ont aidé au nettoyage de la salle en fin de soirée.









Le journal des bovéniens > Travaux Page 17

Zoom sur les travaux





Avis aux amateurs de raquette! La commune a fait rénover son terrain de tennis. Avec les années passées, ce dernier était devenu vieillissant.









Des travaux de réaménagement et de réfection de trottoirs ont eu lieu rue de lucheux et Marchel Cachin.





Les travaux de l'église continuent d'avancer. Mais au vu des conditions météorologiques et en raison de la complexité des travaux, la fin du chantier est prolongée de 4 mois, soit jusqu'en décembre.

Page 18 > Vie associative Le journal des bovéniens

Comité des fêtes de Marqueffles

Retour sur le premier trimestre de l'année 2024 pour le Comité des Fêtes de Marqueffles.

Pour commencer l'année, un concours de belote a eu lieu le 18 Février à la Salle des Fêtes de Bouvigny-Boyeffles. Les joueurs passionnés de cartes se sont réunis dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Cet après-midi fut un véritable succès.

S'en est suivi le 10 mars notre deuxième diner spectacle agrémenté d'un délicieux repas servi par notre traiteur « La Box Dinatoire » et animé par l'orchestre HELENIAK, qui a su faire danser nos 300 convives qui ont passé une journée inoubliable où les musiciens, danseurs et artistes de talents ont offert une représentation remplie d'émotion et de joie. Devant un tel succès, nous faisons la promesse d'organiser une troisième édition.

Le Comité des Fêtes de Marqueffles a régalé les papilles des résidents de la maison de retraite du « Bon Accueil » en offrant les traditionnels chocolats de Pâques. Nos ainés ont été ravis de recevoir ces douceurs.

Je tenais à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur participation à ces évènements ainsi que la municipalité et les services techniques.

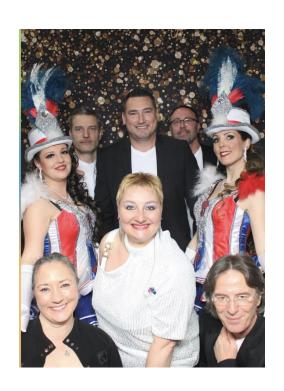
A bientôt pour le 14 juillet et la Ducasse de Marqueffles.

La présidente Martine Caron.









Le journal des bovéniens > Vie associative Page 19

Peintres dans la rue

Samedi 4 mai 2024, l'atelier aquarelle de l'espace culturel de Bouvigny Boyeffles a organisé sa 2 ème édition de la journée : Peintres dans la rue.

Malgré une météo capricieuse, nous avons pu exposer quelques aquarelles mais surtout faire connaitre cette technique de peinture à travers des échanges amicaux avec les personnes qui sont venues nous rencontrer dans les rues du village

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année, un membre de l'association « Les Amis des arts » de Noeux les mines, qui a partagé avec nous sa technique de la peinture à l'acrylique. Cette jour-



née s'est clôturée en présence de Monsieur Viseux, Maire de la commune, ainsi que de Monsieur Delengaigne, adjoint, à qui nous avons pu présenter nos travaux respectifs.

Si comme nous vous désirez apprendre où simplement découvrir à votre rythme l'aquarelle, nous vous invitons à nous rejoindre à l'espace culturel de Bouvigny Boyeffles dans les locaux de l'école maternelle, chemin du mont Breuvart. Vous pouvez bénéficier d'un suivi et de conseils précieux qui vous permettront de réaliser de jolies aquarelles.

Nous nous réunissons un samedi matin tous les quinze jours de 9h30 à 12 h Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le directeur de l'école maternelle au 03 21 72 54 09 ou par courriel gbbrou@orange.fr

FCB de Bouvigny-Boyeffles



La saison du FC Bouvigny prend fin, l'objectif de cette année fut d'emmener 3 équipes pour un tournoi dans le sud de la France à Béziers. Le staff, la mairie, les bénévoles ont accordé énormement de leur temps afin d'amener à la réalisation de ce projet, ce qui fût un grand succès.

Nos U10/11, U12/13 et U14/15, accompagnés de leur coach et dirigeant, sont allés représenter nos couleurs avec pour objectif se faire plaisir et ramener le plus beau des trophées dans leur stade, celui du «FAIR PLAY».

Les joueurs ont reussi ce challenge puisqu'ils ont passé un moment magique, inoubliable et ont été élus comme équipe la plus loyale.

Un magnifique trophée s'est offert à eux.

Le FCB souhaite remercier la mairie de Bouvigny pour la participation aux transports, l'auberge de la grange pour les bons repas, le papa de deux joueurs du club (Léo et Loïc) pour les dons de goûter, les parents pour la confiance accordée au club ainsi que tous les bénévoles ayant oeuvré pour récupérer un maximum de fonds.

Les anciens combattants à Nesle

Le jeudi 22 février 2024, le comité des anciens combattants de Bouvigny-Boyeffles ont organisé un déjeuner spectacle à Nesle (Somme) qui avait pour thème les 30 ans du Music-Hall « Le P'tit Baltar ». Au programme, 2h30 de spectacle et un repas de qualité. Tout le monde fût ravi de cette sortie.



Comité historique

Bulletin Au Gré du Temps n°48

Sommaire:

Biographie de Victor Benjamin Joseph MANCHART (1892-1949) Françoise GOULOIS (1921-2011), une femme d'exception et son ascendance

Hommage à Jean POTEAU, vérificateur aux comptes du CHBB Mon Algérie, souvenirs d'un militaire

En 1983, un bébé trouvéau Chemin des Loups

Tradition des oeufs de Pâques

Nécrologie: Jean POTEAU (1952-2023), Georges KLEIN (1938-2023), Gisèle DEDOURGE (1929-2023) et Louisette ROSSI épouse DESAULTY (1929-2023)

Reportage photographique de notre exposition 2023 "Le quartier de la Gare" et "Lettres de guerre d'Henri MAYEUR".

Le numéro est vendu 15 € franco de port pour Bouvigny. L'adhésion à notre Comité Historique est de 30 € pour une personne, 35 € pour un couple. Le bulletin paraît deux fois l'an. l'abonnement se fait par année civile.

L'abonnement, que vous soyez imposable ou non imposable bénéficie, au titre de la culture , des associations.... d'une réduction d'impôts de 66%. Ce qui en réalité, l'abonnement vous reviendra à 10 €. Le reçu fiscal, pour la déclaration d'impôts, est toujours joint avec le dernier bulletin de l'année.

Renseignements: Mme DUBOIS au 06 44 00 14 01.



ANNONCE

Elisabeth DUBOIS,

Présidente du Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles, recherche des descendants de prisonniers de la deuxième Guerre mondiale natifs de Bouvigny, Boyeffles, Marqueffles, cité de la Gare ou ayant habiter l'un de ces quartiers avant 1939. Un hommage particulier leur sera rendu en 2025, 80ème anniversaire de leur libération qui se matérialisera par une exposition et un dossier, en association avec les Anciens Combattants.

Merci de me contacter au 03 21 72 59 51 ou au 06 44 00 14 01

Amicale Laïque

Election du bureau de l'amicale laïque

Suite à notre assemblée générale, voici le nou-

veau bureau :

Président : BRISSE Jean-Jacques Vice-Président : MULKOWSKI Hélèna

Secrétaire : CAVIGNEAUX Léa

Secrétaire adjointe : BRISSE Jeannine Trésorière : CAVIGNEAUX Hélène Trésorière adjointe : CHARLET Christine



Belle réussite de notre soirée fitness !!! (80 participants) A renouveler, bravo à tous.

Vacances de Pâques :

Comme chaque année, bonne participation pour les activités organisées par l'amicale laïque de Bouvigny. Un programme diversifié qui a beaucoup plu aux enfants. Merci à la commune pour son aide et bravo aux bénévoles pour leur encadrement. À l'année prochaine.

















